GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, débris
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, pile sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes régulières	cbr
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe totale	ct
Brûlage dirigé (dégagement)	rd
Plantation à racines nues	pra
Plantation en mottes	pm
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	es
Ensemencement naturel	en
Récolte dans les lisières boisées (abattrait livres)	ab

N.B. Ces interventions indiquent les perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — sapin et/ou épinette blanche
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — pin blanc et/ou pin rouge
— — — pin rouge
— — — pin gris
— — — thuya (cèdre)
— — — pruche
— — — mélèze
— — — (plantation)

Pessière
— — — épinette noire et/ou épin. rouge occupant plus de 75% de la portr résineux
— — — thuya (cèdre)
— — — pin blanc
— — — pin gris
— — — sapin et/ou épinette
— — — (plantation d'épinette blanche)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)
— — — (plantation d'épinette rouge)
— — — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— — — de sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — — thuya (cèdre)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — pin blanc et/ou pin rouge
— — — pin rouge
— — — pin gris
— — — pruche
— — — mélèze
— — — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (plantation de pin rouge) occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin
— — — avec épinette blanche
— — — avec pruche
— — — avec sapin et / ou épinette blanche
— — — (plantation)

Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et / ou épinette blanche
— — — (plantation)

Cédrière
— — — (thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — mélèze
— — — pin blanc et/ou pin rouge
— — — pin rouge
— — — pin gris
— — — pruche
— — — sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)

Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — thuya (cèdre)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — mélèze
— — — pin blanc et/ou pin rouge
— — — pin rouge
— — — pin gris
— — — sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)

Mélèzaie
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — épinette noire
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — pin blanc et/ou rouge
— — — pin rouge
— — — pin gris
— — — sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze hybride)
— — — (plantation de mélèze kurile)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — — — avec pin blanc
— — — — — — — avec pin rouge
— — — — — — — avec thuya
— — — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — — avec épinette noire
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Chênaie avec pin blanc
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — d'essences intolérantes
— — — d'essences tolérantes
— — — d'essences tolérantes
— — — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — à bouleau jaune
Peuplerais
— — — à sapin
Érablière
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — à bouleau jaune
Peuplerais
— — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — à bouleau jaune
— — — à épinette blanche
— — — à peuplier hybride
— — — à peuplier d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche mixtes
⊖ ≤ 0.50 % ⊕ ≥ 0.99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
20 "	31-40 "
30 "	41-50 "
40 "	51-60 "
50 "	61-80 "
60 "	81-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je(peu) inéquienne: Peuplement dominancé de feuillus intolérants, uniquement des tiges ainsi C+H30 cms.
Peuplement dominancé de feuillus tolérants, uniquement des tiges ainsi C+H30 cms.
Vieilles inéquienne: Peuplement dominancé de feuillus intolérants, uniquement des tiges ainsi de 30 cms.
Autres peuplements inequienne dont les tiges ont plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	normal
Modérée	31 à 50 %	↑
Forte	51 à 70 %	↑
Abrupte	71 % et plus	↑

Superficie minimale de pentes = 10 % N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publicatifs seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S 1 D 1 C3 S2 50 H ⊖
- S — défoliation
- 1 — classe de pente
- D — classe de sol
- 1 — classe de l'origine
- C — origine
- 3 — classe de hauteur
- S — classe de densité
- 2 — sous groupe d'essences
- 50 — groupement d'essences
- H — type de couvert

R C5 d 69 D1
- R — classe de pente
- C — classe de sol
- 5 — classe de l'origine
- d — origine
- 6 — classe de hauteur
- 9 — classe de densité
- D — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POULIN THIBAULT LTÉE
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 23-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 2*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement — 000 06 04
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 335 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 94 300
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 1092*

Région écologique — 8 *

Municipalité régionale de comté M.R.C. 210 FJOR DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1987
Carte forestière — Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/5/87, 15/6/87
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-3	22-E-2	22-E-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-D-14	22-D-15	22-D-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-D-11	22-D-10	22-D-9	

22 D/15 N.O.

Compt. for.: 6515 - 7003 - 7508
À jour : avril 1996